

## Contribution au développement d'un schéma régional de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

---



***Analyses et propositions de l'équipe de direction de l'IUFM  
aux membres du Conseil d'école***

**Introduction :** quelques principes pour un schéma directeur de la formation des maîtres en Franche-Comté.

## 1. Analyse du contexte

### A. Eléments d'évaluation du master MEEF

- a) Aspects pédagogiques
- b) Aspects liés à la professionnalisation et à l'encadrement du diplôme

### B. Situation de l'IUFM

- a) Au cœur de l'UFC, une composante spécifique avec ses contraintes propres
- b) Les moyens financiers et humains

### C. Des atouts

- a) Une tradition et une expertise en matière d'éducation et de formation
- b) Un solide ancrage scientifique dans la recherche en éducation
- c) L'appartenance au réseau du Pôle Nord-Est des IUFM
- d) Un maillage régional soutenu et des collectivités territoriales engagées
- e) Une ouverture vers l'international affirmé et en cours de développement

## 2. Proposition d'ajustements et d'élargissement de l'offre des formations

### A. Des principes directeurs et des objectifs

### B. Ajuster et étoffer le master MEEF

- a) Ajustements du master MEEF
- b) Création d'une troisième spécialité et proposition d'UE libres

### C. Adapter l'existant à des publics plus larges

- a) Construire une offre par alternance : questions et perspectives
- b) Création de deux Diplômes Universitaires (DU)
- c) Développement d'un programme de didactique professionnelle universitaire

### D. Construire un continuum des formations complétant l'offre de formation de l'UFC et contribuer à construire une offre inter-régionale

- a) Création d'une licence professionnelle *Education et Formation*
- b) Création d'une licence pluridisciplinaire *Métiers de l'enseignement*

### E. Répartition de l'offre de formation et flux prévisionnels

## 3. Mise en œuvre du projet

### A. Définitions possibles du périmètre de la composante

### B. Pour une Ecole Supérieure des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (ESMEEF) au sein de l'Université de Franche-Comté

- a) Les objectifs structurants de développement
- b) L'élaboration d'un schéma quadriennal
- c) La mise en place de partenariats

### C. Démarche de prospective et de concertation

## ANNEXES

- I. Ressources humaines et moyens financiers
- II. Statistiques des examens du semestre 1, étudiants de master 1 MEEF, spécialité 1
- III. Statistiques des examens du semestre 1, étudiants de master 1 MEEF, spécialité 2
- IV. Statistiques des examens du semestre 3, étudiants de master 2 MEEF, spécialité 1
- V. Statistiques des examens du semestre 3, étudiants de master 2 MEEF, spécialité 2

## **Quelques principes pour un schéma directeur de la formation des maîtres en Franche-Comté.**

Après quelques mois de fonctionnement des nouveaux masters MEEF, nonobstant des dysfonctionnements attendus et dont il ne faut pas exagérer l'importance, il semble désormais nécessaire de procéder aux **ajustements du diplôme** d'une part et d'autre part d'avancer des **propositions pour l'avenir de la composante IUFM** au sein de l'UFC.

La question des territoires ne peut être positivement posée que si on cesse de raisonner avec le seul master. En clair, les sites n'acquièrent une dimension positive que si on **élargit l'offre de formation** de la composante IUFM. Il ne s'agit pas de « sauver les sites » mais de s'appuyer sur eux parce qu'ils portent un projet et qu'ils contribuent à la **mise en œuvre d'un schéma directeur régional de la formation des maîtres**. Celui-ci serait articulé autour du master MEEF. Des propositions peuvent être faites concernant la création d'une licence pluridisciplinaire, d'une licence professionnelle et de deux DU.

Les flux attendus, à peu près constants, (autour de 570 étudiants) seraient redistribués selon une carte régionale assurant un **continuum de formation**, permettant de développer **un travail en inter-composantes au sein de l'UFC** et une **collaboration renforcée avec l'Université de Bourgogne dans le cadre du PRES**.

Il s'agirait alors pour l'Université de Franche-Comté d'accompagner l'évolution de la composante IUFM vers **le statut d'École Supérieure des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (ESMEEF)**, article L-713-9 du code de l'éducation. La viabilité de cette école supérieure est envisageable à la condition de créer **des partenariats** adaptés et pérennes, **une politique de recherche** articulée sur les besoins de formation, des programmes de formation visant des domaines ouverts à l'ensemble des questions d'éducation et de formation.

Cela suppose de définir en interne, dans l'université, les conditions d'**une bonne identification des missions** et du périmètre d'activité avec les moyens humains et financiers afférents. Cela suppose aussi **une forte convergence des partenaires universitaires, professionnels et territoriaux en région pour supporter ce projet**.

## 1. Analyse du contexte

### A. Eléments d'évaluation du master MEEF

#### a) Aspects pédagogiques

Après un semestre de mise en œuvre de la réforme et d'un nouveau diplôme, on relève des aspects positifs et négatifs sur le plan pédagogique.

Les aspects positifs concernent :

- **Une modification des comportements étudiants** par rapport aux stagiaires formés précédemment. Cela se traduit par une hausse des exigences en matière de contenus et de documentation scientifiques.
- **La mise en place par les étudiants de projets personnels de réorientation** vers des métiers périphériques à l'éducation.
- **Une forte implication** des équipes administratives et pédagogiques dans les sites et les collèges disciplinaires.
- **Un renouvellement important** des contenus et des modalités d'enseignement.
- **L'introduction d'une forte dimension recherche** dans les contenus de formation.
- **L'ouverture du diplôme** d'une part **vers le monde de l'entreprise**, les associations et les collectivités territoriales et d'autre part **vers l'international** : un quart des M2 effectuent un stage à l'étranger dans dix destinations différentes.
- **Le développement du travail en inter-composantes** dans le cadre de l'UFC.

Les aspects négatifs tiennent à :

- **La surcharge de travail pour les étudiants**, notamment pour ceux salariés. Le volume d'enseignement important les laisse peu disponibles pour le travail personnel ou autonome.
- **Une forme de désarroi d'une partie des personnels enseignants**, notamment ceux issus des second et premier degrés, face à la mise en œuvre pédagogique de la mastérisation.
- **La faible lisibilité du contenu de certaines UE** (UE 4 et 5) et à **l'éparpillement des contenus d'enseignement** (UE 2).
- L'organisation défailante de la **planification des formations et de leur évaluation**.
- **La fracture entre enseignements et dimension professionnelle**.

- **L'absence de parcours d'individualisation de la formation.**

- **La difficulté à construire une initiation à la recherche pour les M2** qui sont, rappelons-le, des ex-PE1.

Ces différents aspects négatifs sont liés pour partie à la **tension entre quatre exigences** qui, sans être contradictoires, sont en pratique difficilement conciliables : celles de la recherche, de la professionnalisation, de la préparation des concours, de la diversification des débouchés professionnels.

Néanmoins, les **résultats obtenus** aux semestres écoulés S1 et S3 sont satisfaisants et montrent un ajustement progressif aux attentes (voir tableaux annexés).

b) Aspects liés à la professionnalisation et à l'encadrement du diplôme

Des difficultés apparaissent et sont liées d'une part à **l'éloignement des sites** excentrés, à des **flux importants**, au **faible encadrement en enseignants-chercheurs**.

Ceci entraîne :

- Un encadrement difficile de l'initiation à la recherche et des mémoires de recherche
- Une inégale harmonisation de l'offre de formation entre les sites
- Un coût plus important des formations délivrées dans les sites excentrés

D'autre part, **l'Etat employeur a fourni des supports de stage en responsabilité aux étudiants admissibles uniquement**. Ceci ne garantit pas l'égalité de traitement entre tous les étudiants.

Enfin, **la mise à disposition par l'Etat employeur de professionnels de terrain**, les maîtres formateurs, est variable d'un département à l'autre rendant inégal et difficile l'encadrement professionnel du diplôme.

## B. Situation de l'IUFM

- a) Au cœur de l'UFC, une composante spécifique avec ses contraintes propres

La réforme de la formation des enseignants qui s'est traduite par l'intégration des IUFM aux universités puis par la mastérisation, entre 2007 et 2010, a fait de l'IUFM de l'académie de Franche-Comté une école interne, article L-713-9, de l'université de Franche-Comté disposant de l'habilitation à délivrer un diplôme de Master (Grade 2) ès MEEF présentant deux spécialités et adossé à la recherche par trois Laboratoires reconnus,

Avec les autres composantes de l'université, l'IUFM participe pleinement de la vie scientifique et pédagogique de cette université plurivalente régionale.

La conception et la mise en oeuvre du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) a concentré les principaux efforts de la structure, ces deux dernières années. Appuyé sur de bons résultats antérieurs, un bon maillage territorial, un solide appui sur la recherche, une activité internationale et une politique de communication efficace, l'IUFM a inscrit 523 étudiants. Le diplôme délivré par l'IUFM représente actuellement 2/3 des inscrits en Master dans l'UFC.

L'IUFM intervient par ailleurs auprès d'autres composantes de l'université délivrant des masters disciplinaires avec des spécialités enseignement : préparation des stages, C2I2E.

Si, pour l'essentiel, les moyens humains dont dispose l'IUFM sont mis au service de cette activité, une part d'activité autofinancée permet d'atteindre des cibles hors de la seule diplômation de niveau master :

- Diverses formations construites pour l'employeur Education nationale (formations continuées et continues rémunérées en moyens humains réinjectés dans les formations de masters).
- Des actions de formations et de recherche à destination de partenaires internationaux (prises en charge et financées dans le cadre de conventions) accompagnées d'échanges (mobilité de un quart des étudiants de M2 effectuant des stages professionnels dans 10 pays étrangers ; professeurs de l'IUFM invités dans des structures universitaires).

Liées, aux demandes et aux besoins exprimés par l'état employeur, les formations dispensées par l'IUFM nécessitent un maillage territorial via des sites départementaux.

Enfin, l'héritage historique de l'IUFM et la mise en oeuvre d'une formation à la fois professionnelle, professionnalisante et universitaire nécessite et légitime la présence d'un corps enseignant marqué par sa diversité : enseignants issus des premier et second degrés, enseignants chercheurs.

- b) Les moyens financiers et humains

***Voir annexe I.***

## B. Des atouts

### a) Une tradition et une expertise en matière d'éducation et de formation

D'une part, l'IUFM dans les différents champs disciplinaires du second degré ainsi que pour les différents corps de métiers de l'éducation nationale (CPE, PE, DOC, ASH, maîtres spécialisés) a acquis et consolidé une expertise et des compétences évidentes et reconnues.

#### Statistiques des résultats de l'IUFM de Franche-Comté aux CRPE et aux CAPES disciplinaires de 2008 à 2010

DISCIPLINES	2008/2009			2009/2010		
	INSCRITS	ADMIS	% Réussite	INCRITS	ADMIS	% Réussite
Professeur des écoles	422	88	20,85	468	99	21,15
Conseiller Principal d'Education	23	2	8,7	28	7	25
CAPES Documentation	11	3	27,2	10	1	10
CAPES Disciplinaires (hors CPE et Doc)	311	98	31,5	279	84	30,1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>767</b>	<b>191</b>	<b>24,9</b>	<b>785</b>	<b>191</b>	<b>24,3</b>

D'autre part, s'agissant de la formation des fonctionnaires stagiaires de l'Education nationale, tant dans le premier que le second degrés, l'IUFM est devenu et est encore un acteur décisif. Qu'il s'agisse des certifications requises pour la titularisation (CLES, C2I2E) ou de la formation continue jusque dans ses aspects certifiants (CAFIPEMF, maîtres spécialisés), les ressources et les compétences de l'IUFM sont indispensables et incontournables.

l'IUFM est appelé à rester un lieu ressource au service des structures académiques. Sa contribution à la formation des enseignants du premier et du second degré se fera dans le cadre d'une contractualisation pluriannuelle d'objectifs et de moyens. La production d'outils ou de dispositifs de formation, notamment à distance, en lien avec des demandes sociales dans le champ de l'éducation est aussi une compétence de notre institution, susceptible de se développer largement.

### b) Un solide ancrage scientifique dans la recherche en éducation

L'équipe d'enseignants chercheurs, répartie dans 8 laboratoires reconnus, forme une richesse pluridisciplinaire propice au déploiement d'une recherche en éducation et formation de qualité et multiforme. La proximité frontalière avec la Suisse ajoute à cette ouverture scientifique particulière, notamment avec les partenariats en cours avec l'HEP Lausanne, l'HEP Bèjune et la prestigieuse Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de Genève.

### c) L'appartenance au Pôle Nord-Est des IUFM

Depuis 1996, les IUFM d'Alsace, d'Amiens, de Bourgogne, de Franche-Comté, de Lorraine, du Nord Pas-de-Calais et de Champagne Ardennes se sont rassemblés en un pôle « Nord Est » et affirment leur volonté d'œuvrer ensemble pour développer des actions d'intérêt commun. C'est un réseau créé à l'initiative des acteurs, des IUFM eux-mêmes. Le pôle « Nord Est » c'est plus de : 210 enseignants chercheurs, 830 formateurs

à temps plein 1er et 2nd degrés, 1300 formateurs associés premier et second degrés. Le pôle Nord-Est est le lieu de développement et de mutualisation d'actions spécifiques en direction de la formation de formateurs et de la recherche.

d) Un maillage régional soutenu par des collectivités territoriales engagées

Le maillage territorial est pleinement soutenu par les collectivités territoriales (Communautés d'agglomération, Conseil régional, Conseils généraux, Mairies). Le montant global des subventions accordées s'élève à 195 420 €.

e) Une ouverture vers l'international affirmée et en cours de développement

Organisation de séminaires internationaux, des conventions liant l'établissement à une dizaine d'établissements d'enseignement dans le monde, des missions d'expertise et de formation contribuent à une ouverture réelle de la composante vers l'international.

## 2. Proposition d'ajustement et d'élargissement de l'offre des formations

### A. Des principes directeurs et des objectifs

#### **Cette offre est fondée sur la prise en compte :**

- des missions de l'enseignement supérieur en matière de formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
- du projet stratégique de l'Université de Franche-Comté dans son ensemble et de celui propre de l'IUFM ;
- des besoins de formation au sein de l'éducation nationale comme à l'échelle des territoires.

#### **Cette offre élargie des formations vise à :**

- Ajuster et étoffer le master MEEF
- Adapter l'existant à des publics plus larges
- Construire un continuum des formations complétant l'offre de formation de l'UFC
- Contribuer à construire une offre inter-régionale

#### **Cette offre de formations permet de :**

- **Construire un schéma régional** de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- **Inscrire les sites départementaux dans la politique territoriale de formation universitaire.** L'enjeu étant celui du développement, dans chacun des sites, d'une offre de formations pertinente qui prenne place dans le projet politique de l'université
- **Inscrire les sites dans la politique rectorale de formations continue et continuée**

## B. Ajuster et étoffer le master MEEF

### a) Ajustement du master MEEF

Il y a nécessité d'ajuster le diplôme et de rendre le diplôme à la fois **plus praticable** et **plus lisible** :

- **UE 1 / UE 2** : à revoir, trop d'éparpillement et disproportion des volumes de formation. Proposition : soit des menus contraints et déroulants, soit des regroupements par champs ou par thème. Il s'agit de redonner de la cohérence et de conjurer l'inflation des notes.
- **UE 3** : la réflexion autour de l'ouverture professionnelle du diplôme et des stages alternatifs doit être poursuivie.
- **UE 4** : à revoir. Cette UE pourrait devenir une UE d'individualisation pour le M1 (compléments de polyvalence pour le M1 en relation avec UE2) et de différenciation pour le M2 (avec un partage admissibles / non admissibles et un système d'options).
- **UE 5** : à clairement identifier comme l'UE où s'élabore le champ de la recherche. Les IRTE y seront intégrés. Il s'agit d'élaborer une offre claire d'encadrement des mémoires de recherche qui s'appuie sur un travail en amont avec les enseignants chercheurs, et de constituer autour d'eux des équipes (MDC, docteurs, doctorants). Une réflexion doit par ailleurs être menée autour de la nature du mémoire en lien avec le projet de l'étudiant.

Des groupes de travail ont été organisés dans chaque site ; leurs propositions seront examinées par le comité de suivi du diplôme qui a été mis en place. Le relevé de conclusions sera présenté au conseil d'école.

### b) Création d'une troisième spécialité et proposition d'UE libres

Il y a nécessité d'étoffer le master MEEF :

- **Création d'une troisième spécialité** : *formation de formateurs*. Une partie de ses enseignements serait mutualisée avec les deux spécialités existantes. Les contenus de la première année seraient pour partie communs avec le DU « formation de formateur » (voir infra)
- **Proposition d'UE libres**, notamment celle pilotée par la CDIUFM « Education à la santé et au développement durable ». D'autres propositions sont à l'étude.

**MEEF**

Sp 1 : professeurs des écoles  
SP 2 : CPE et documentalistes  
**SP 3 : Formation de formateurs**

5 UE par semestre et **création  
d'une ou plusieurs UE libres**

## C. Adapter l'existant à des publics plus larges

### a) Construire une offre par alternance : questions et perspectives

L'élaboration d'une offre de formation en alternance, en licence en master, est une perspective à interroger et à explorer. Par son histoire, son expertise et les logiques de formation qu'il a développées depuis vingt ans, l'IUFM est, par vocation et par raison, favorable au principe de l'alternance. Par tradition en effet, l'IUFM de Franche Comté, comme tous les IUFM, a toujours plaidé pour une articulation entre théorie et pratique et tendu ses efforts vers la construction d'un modèle général de formation faisant de l'alternance l'un de ses fondements. Interroger la possibilité de proposer une licence par alternance et un master par alternance n'est donc pas hors de propos : il convient toutefois de le faire avec prudence et réflexion.

Les diplômes par alternance, en effet, posent leur lot de questions techniques, politiques et spécifiques, questions dont on peut esquisser les directions générales. D'une part, en effet, il conviendrait d'inscrire cette offre dans une logique d'accord et de correspondance avec l'offre de formations par alternance déjà largement développée au sein de l'UFC, et d'en réfléchir la nature et les contenus : comme toute offre de formations, ces diplômes devront en effet obtenir une habilitation ministérielle.

D'autre part, parce que l'alternance suppose un cadre de travail engageant non seulement l'UFC et son IUFM, mais encore l'employeur, – en l'occurrence le ministère de l'Éducation nationale, – les Centres de Formation d'Apprentis (le CFA Supérieur de Franche Comté) et les acteurs politiques de la région, l'offre devrait s'inscrire dans un cadre à la fois large et négocié pour répondre aux besoins spécifiques d'une région.

Enfin, les formations par alternance présentent des dimensions et des spécificités qui, à bien des égards, les rendent inédites et entièrement nouvelles en regard des formations professionnelles offertes aux enseignants des premier et second degrés, qu'il s'agisse des formations initiales délivrées jusqu'à maintenant dans les IUFM ou des modalités de formation des stagiaires, de la formation continuée ou de la formation continue (par exemple le passage du statut d'étudiant à celui d'« apprentis » et de salarié en formation). Les aspects techniques, juridiques et pratiques d'une formation de ce genre devraient, là encore faire l'objet de réflexions, de discussions et de concertations larges et approfondies pour pouvoir se mettre en place de manière positive.

- Développer des formations ouvertes à distance **via le téléenseignement** (spécialité 3)

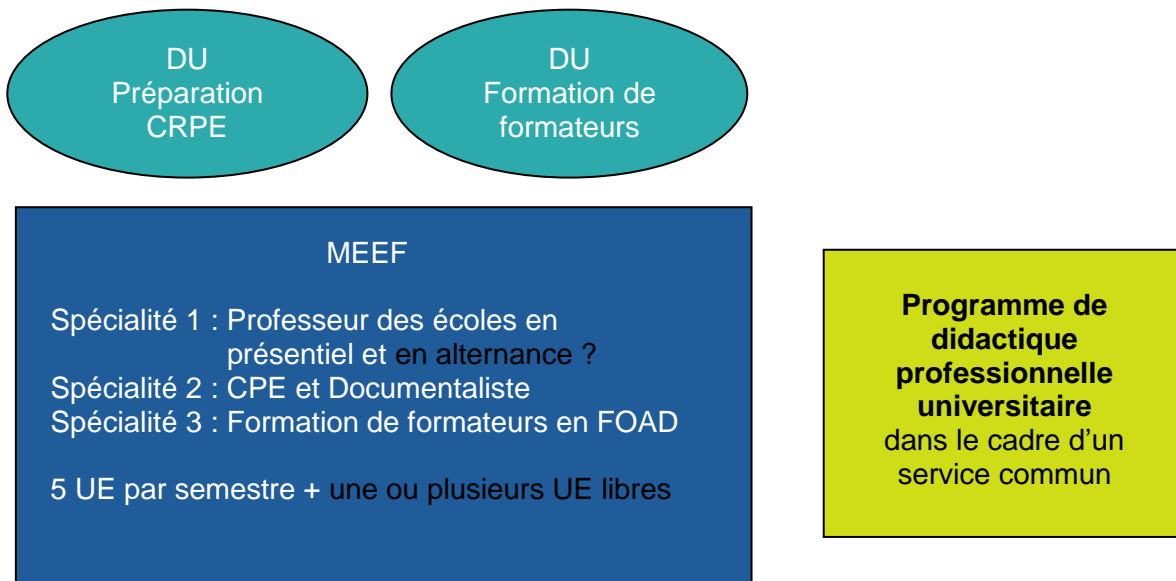
### b) Création de deux D.U.

- **Création d'un Diplôme Universitaire (DU) orienté vers la préparation au concours.** Il serait destiné aux personnes titulaires d'un master, souhaitant préparer ou préparer à nouveau le CRPE.

- **Création d'un Diplôme Universitaire (DU) orienté vers la préparation au CAFIPEMF.** Il serait destiné aux enseignants titulaires, souhaitant préparer le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur Professeur des Ecoles Maître Formateur.

c) Développement d'un programme de didactique professionnelle universitaire :

Une formation spécifique adressée aux **jeunes enseignants chercheurs** en didactique professionnelle universitaire (psycho-ergonomie du travail, connaissance des publics, gestes professionnels, communication et conférences, stratégies de qualification, audition et entretiens d'embauche...). Ce programme viserait l'amélioration de la qualité des formations dès l'Ecole Doctorale et avant recrutement.



## D. Construire un continuum des formations complétant l'offre de formations de l'UFC et contribuer à construire une offre inter-régionale

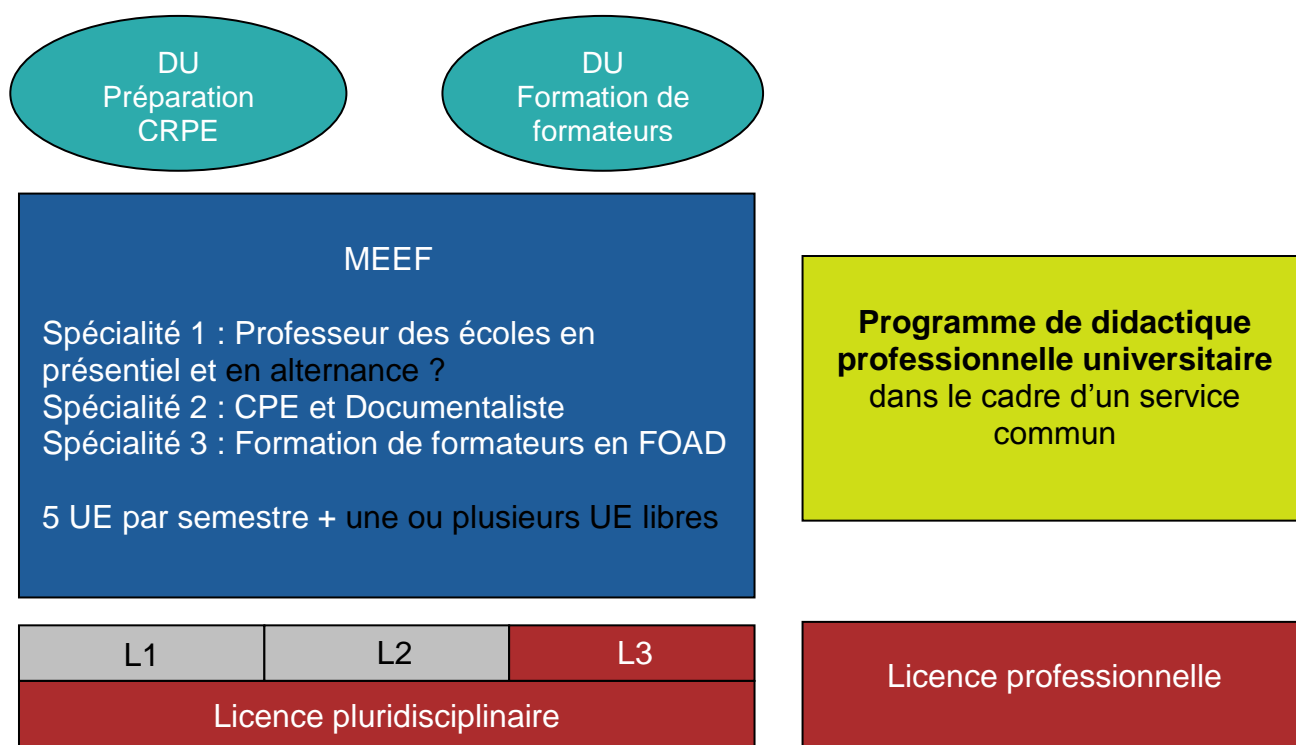
### a) Création d'une licence pro « Education et Formation »

Elle pourrait être déclinée en trois spécialités : médiation culturelle, médiation scientifique, projets éducatifs de solidarité internationale. Cette formation serait proposée dans le cadre d'un travail avec les autres composantes de l'UFC. Les débouchés professionnels visés sont : médiateur jeune public en structures culturelles ou associatives, intervenants en milieu scolaire, métiers de l'animation muséale, de l'ingénierie de projets éducatifs, etc.

### c) Création d'une licence pluridisciplinaire « Métiers de l'enseignement » à Besançon en relation avec les autres composantes de l'UFC.

La licence pluridisciplinaire **Mét-Ens** présentera une série de cours destinés à asseoir et développer les connaissances fondamentales, dans l'ensemble des disciplines que le futur professeur des écoles ou le futur enseignant du second degré sera amené à enseigner ou à utiliser dans son travail pédagogique. Plusieurs logiques (non nécessairement exclusives les unes des autres) sont concevables pour la constitution d'une licence pluridisciplinaire **Mét-Ens**. Il est en effet envisageable :

- de proposer une formation concentrée en L3, sur les semestres 5 et 6, ouverte aux étudiants de l'U.F.C., plus particulièrement destinée à ceux et celles qui, à l'issue de leur licence, se proposent de s'inscrire dans le master MEEF de l'IUFM de l'UFC pour obtenir un master et préparer par la suite le concours de recrutement des professeurs des écoles, ou celui de CPE ou de Doc, ou de s'inscrire dans un master enseignement de l'UFC ;
- de proposer en L2 et en L1 des unités transversales préparatoires aux mêmes études et aux mêmes projets à long terme ;
- de proposer, à moyen ou long terme, une licence complète en six semestres (cette licence devrait alors proposer des options différenciées selon que l'orientation en est les métiers du premier degré, ou ceux du second degré, ou d'autres métiers du champ de l'éducation et de la formation).



## E. Répartition de l'offre de formation et flux prévisionnels

**Tableau 1 : offre de formation et flux prévisionnels**

Formations	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Master MEEF Spé 1, Spé 2 ; M1, M2	345	420
Licence professionnelle	30	50
Licence pluridisciplinaire	35	60
DU : formation de formateurs	10	20
DU : préparation au concours	70	100
<b>Ecole régionale des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (ESMEEF)</b>	<b>490</b>	<b>650</b>

**Tableau 2 : répartition régionale des formations et des flux prévisionnels**

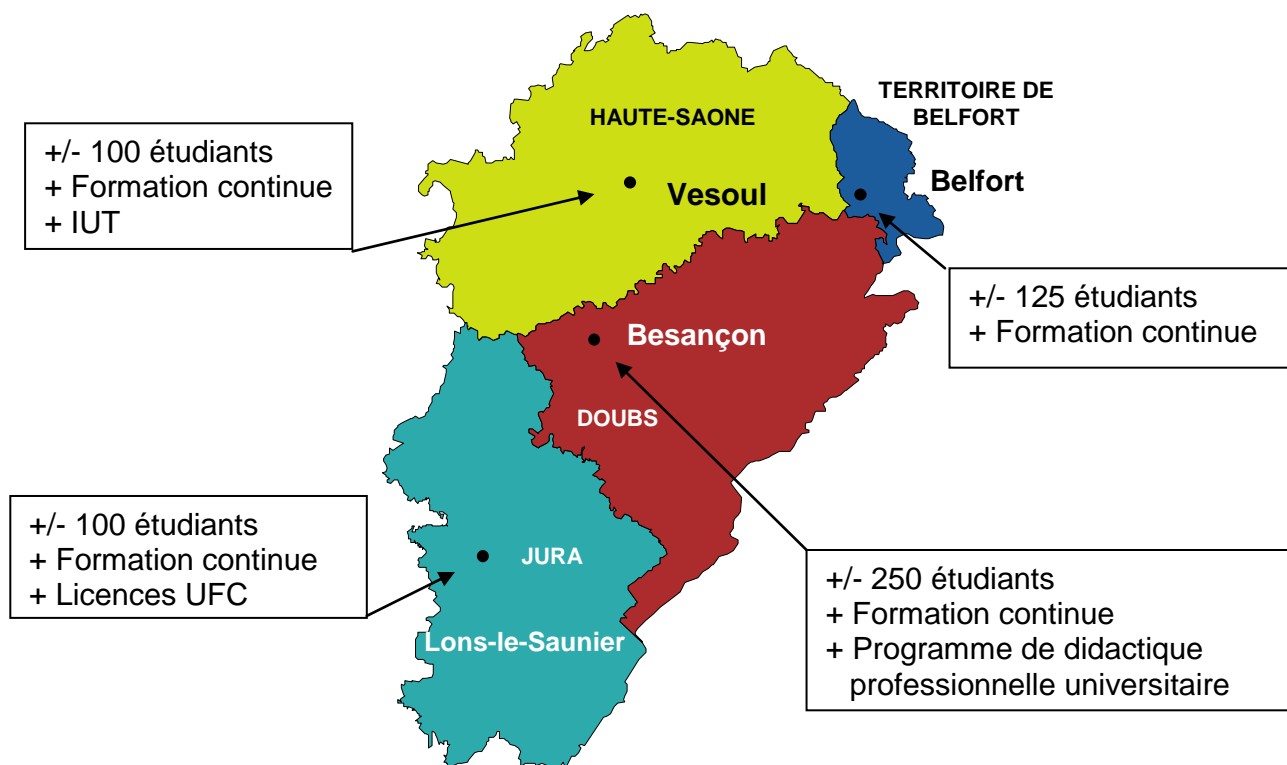
Sites	Formations	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Besançon	Master MEEF Spé1, Spé 2 Licence professionnelle : 1 spécialité Licence pluridisciplinaire	175 10 35 <b>= 220</b>	200 20 60 <b>= 280</b>
Belfort	Master MEEF Spé1, Spé3 DU : formation de formateurs	100 10 <b>= 110</b>	120 20 <b>= 140</b>
Lons	Master MEEF Spé1 Licence professionnelle : 1 spécialité DU : préparation au concours	35 10 35 <b>= 80 + 2 licences de l'UFC</b>	50 15 50 <b>= 115 + 2 licences de l'UFC</b>
Vesoul	Master MEEF Spé1 Licence professionnelle : 1 spécialité DU : préparation au concours	35 10 35 <b>= 80 + IUT</b>	50 15 50 <b>= 115 + IUT</b>

**Les formations en alternance** seraient accessibles sur tous les sites puisque les ressources locales sont essentielles dans ce dossier.

Avec un tel dispositif, la collaboration avec **l'UB dans le cadre du PRES** peut et doit être envisagée.

De plus, aux confins des régions, **des solutions originales** peuvent être construites : Lons le Saunier pour l'IUFM de FC, Macon pour l'IUFM de Bourgogne et Bourg en Bresse pour l'IUFM de Lyon sont trois sites très proches et trop souvent concurrents. Des formes de coopération pourraient être développées dans un premier temps avant de concevoir, si besoin, un scénario commun.

## Carte : répartition régionale des formations et des flux prévisionnels



### 3. Mise en œuvre du projet

#### A. Définitions possibles du périmètre de la composante

Plusieurs définitions du périmètre de la composante sont envisageables en fonction des choix stratégiques faits par l'université.

- L'IUFM actuel peut devenir **un service commun**, travaillant en lien étroit avec les autres composantes dans une logique de préparation des concours de l'enseignement. Ceci suppose une réduction du volume d'activité et une adaptation des IUFM à une mission limitée, interdisciplinaire voire inter-universitaire.

- L'IUFM peut être assimilé à **une école professionnelle avec numerus clausus** indexé sur le nombre de postes au concours : ce modèle serait celui, élitiste et sélectif en amont comme en aval, d'une école d'ingénieurs.

- L'IUFM peut être assimilé à un **département universitaire diplômant**, délivrant un diplôme de master ouvrant prioritairement vers les métiers de l'enseignement accessibles par la voie des concours de recrutement.

- L'université peut enfin s'appuyer sur l'IUFM pour **développer une activité plus large de formation professionnelle, dans le domaine de l'éducation et la formation**. Elle accompagne alors l'évolution de cette composante vers le statut d'Ecole Supérieure des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (ESMEEF), article L-713-9 du code de l'éducation.

Le seul modèle défendable est celui d'une **Ecole Supérieure des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation**, une école supérieure simultanément universitaire et professionnalisante qui n'enferme pas les étudiants dans la seule voie d'un concours fermé, qui leur offre la possibilité de valoriser leur diplôme à l'extérieur du monde de l'éducation nationale, qui réussisse le pari de conjuguer formation professionnelle et formation universitaire de haut niveau adossée à la recherche.

## B. Pour une Ecole Supérieure des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (ESMEEF) au sein de l'université de Franche-Comté

### a) Les objectifs structurants de développement

Le développement de l'école est conçu autour de quatre grands objectifs structurants :

**Objectif 1 : l'amélioration de la qualité de la formation en matière d'éducation, de formation et d'accompagnement professionnel au sein de l'université\_ :** renforcement des formations de master, extension des formations vers la licence, mise en place de la pédagogie universitaire.

**Objectif 2 : la diffusion des savoirs scientifiques :** prise en charge des actions et des formations sur la vulgarisation et la diffusion des savoirs scientifiques, appui sur le maillage territorial de l'école pour les actions de diffusion de l'université Franche-Comté

**Objectif 3 : le développement de l'insertion professionnelle et de la formation tout au long de la vie :** programmes de formation destinés à l'état employeur et à des opérateurs professionnels publics et privés.

**Objectif 4 : l'excellence scientifique dans le domaine de l'accompagnement professionnel\_ :** partenariats internationaux tournés vers l'expertise, échanges et programmes fédérateurs.

Le développement de l'école suppose l'élaboration d'un schéma quadriennal, un ajustement des moyens aux charges, l'engagement des acteurs dans une démarche de projet via la création de partenariats pérennes.

### b) L'élaboration d'un schéma quadriennal

Cette ESMEEF s'installe dans un schéma régional des métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation : une signature officielle d'un document engageant le président de l'UFC, les présidents des quatre conseils régionaux, le directeur de l'école interne, la présidente de région et le recteur d'académie.

Ce **schéma quadriennal** engage et contraint, il **articule le local** (les territoires) et le **global** (l'état). Evidemment, l'UFC est dans ce schéma une université qui conquiert l'excellence scientifique et assume pleinement son rôle régional.

### c) La mise en place de partenariats

La mise en oeuvre de ce dispositif appelle l'engagement de l'ensemble des acteurs. La mise en place de partenariats permettra d'assurer une surface et une lisibilité suffisante à l'école supérieure d'éducation et de formation. Ils pourraient être de trois ordres : scientifique, professionnel et territoriaux.

**Les partenariats scientifiques** peuvent être développés avec les autres composantes de l'université de Franche-Comté via la création d'une structure fédérative de laboratoires, via le réseau de Pôle Nord-Est fédérant 8 IUFM actuels. D'autre part, IUFM de Franche-Comté est en train de développer des coopérations dans le domaine de la recherche et de la formation, **au plan international**. Dans le cadre du développement d'une école supérieure d'éducation et de formation répondant à ces exigences internationales, il conviendra de construire des parcours spécifiques dans les différentes offres de formation (L3 et Master mais aussi formations professionnelles adaptées à des commandes particulières) pour ces partenaires internationaux.

**Les partenariats professionnels** sont de deux types : l'employeur public Education nationale pour une grande partie de l'activité de l'ESMEF, et des employeurs publics ou privés, des collectivités territoriales, dans le domaine de la formation professionnelle. En ce qui concerne **les partenariats avec l'Education nationale**, ils sont régis par un cadre national et par la mise en oeuvre assurée dans l'académie par le Recteur. Ce partenariat doit être établi de manière pluri-annuelle pour assurer la continuité des projets et la stabilité des structures. Il porte sur les échanges de compétences et d'outils, des programmes de formation, la professionnalisation des formations universitaires. Un conseil de formation réuni au niveau académique puis dans chaque département permet de définir le cadre pluri-annuel des actions et, annuellement, par avenant, les types et modalités d'actions mises en place. L'état employeur met à disposition de terrains de stage pour les étudiants dans les différents territoires en vue de permettre une réelle formation professionnalisante en alternance. Par ailleurs, **des partenariats avec les autres acteurs professionnels** doivent être développés. Ils peuvent concerner des programmes de formation et de recherche, des actions de conseil ou d'accompagnement professionnel figurent parmi les domaines envisageables. Ces partenaires facilitent également la mise à disposition de terrains de stages ainsi que d'intervenants professionnels dans le cadre de la licence professionnelle par exemple.

**Les partenariats territoriaux** constituent une particularité de la faculté d'éducation et de formation : dans la mesure où l'aménagement du territoire ne fait pas partie des missions de l'université et au regard de la capacité de maillage territorial portée aujourd'hui par les IUFM, l'ESMEEF est structurellement constituée en **réseau de sites** appuyés sur les collectivités territoriales. La vie étudiante (logement, restauration, culture), le patrimoine (locaux, entretien, maintenance), constituent l'objet de ces partenariats territoriaux. Les collectivités territoriales, assurent un soutien au fonctionnement des locaux, à l'accueil, l'hébergement et au transport des étudiants selon des modalités définies à l'échelle des départements.

## C. Démarche de prospective et de concertation

La démarche de prospective auprès des collectivités territoriales, du milieu entrepreneurial et associatif doit être poursuivie de manière à affiner l'offre de formations.

La mise en œuvre du projet pour chaque site dépend naturellement de **sa cohérence et de l'adéquation entre ses caractéristiques et le territoire dans lequel il sera implanté.**

C'est la raison pour laquelle l'ensemble des partenaires doit être présent dans la conception. Que ce soit l'Education nationale, les collectivités locales (conseil régional, conseil général, et villes), ils doivent pouvoir délivrer leur avis, leurs priorités, les orientations qui les animent. Inversement, les propositions doivent être lisibles, praticables, génératrices de savoirs localisés et de démarches liés à l'emploi, adaptés.

Chaque fois que cela sera possible, **il faudra mutualiser, associer, les dispositifs universitaires locaux pour donner plus de poids et de variété à l'offre** (l'IUT de Besançon-Vesoul, les licences professionnelles à Lons, les départements disciplinaires de l'UTBM et de l'UFC).

De la même manière que **les expériences passées peuvent être utiles** (réflexion sur les parcours, proposition de licence, de DU), il faut envisager **le projet des nouveaux territoires** intégrés de l'IUFM pour un temps suffisant, l'espace **au moins d'un quadriennal**, avant d'en dresser une analyse et une évaluation.

La mobilisation des flux d'étudiants, on le sait, ne se fait pas d'un seul coup mais de proche en proche, les gisements d'étudiants propres à chaque département et qui peuvent trouver leur place dans ce dispositif local cohérent, sont importants. Il ne s'agit pas de former les étudiants pour qu'ils restent dans leur « trou » mais qu'ils conservent une proximité et des liens avec les besoins et les aspirations de leur territoire restent une piste à explorer.

**Les conventions déjà en vigueur, qu'il faudra élargir, peuvent servir de base à un véritable partenariat universitaire régional à thématique locale.**

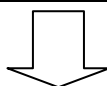
**Une démarche de concertation et de consultation** est en cours en interne. Elle doit parallèlement se développer auprès des autres composantes de l'UFC.

# DEMARCHE DE CONCERTATION

## Du 24 janvier au 4 février 2011

Présentation et installation dans les sites de 5 groupes de travail et de réflexion.

- Groupe 1 : « la dimension recherche dans le master MEEF, structuration et contenus de l'UE5 »
- Groupe 2 : « évaluation et examens dans le master MEEF »
- Groupe 3 : « stages alternatifs et ouverture professionnelle du master MEEF »
- Groupe 4 : « parcours différenciés et individualisation de la formation dans le master MEEF »
- Groupe 5 : « création de diplômes universitaires »

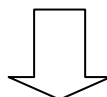


## Pour le 12 mars 2011

Les responsables de site remettent à l'équipe de direction les relevés de conclusion des différents groupes de réflexion.

## Du 21 au 25 mars 2011

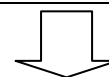
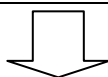
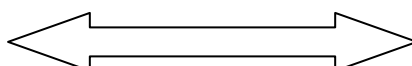
Mutualisation et synthèse des différents groupes.



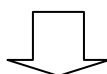
## Du 4 au 8 avril 2011

Réunion du comité de pilotage

Commission mixte



Proposition de modification de la maquette et d'élargissement de l'offre de formations




Présentation aux CE, CEVU et CA

## *ANNEXE I*



# IUFM FRANCHE-COMTE

RESSOURCES  
HUMAINES  
MOYENS  
FINANCIERS



# PERSONNELS ENSEIGNANTS

- 84 EMPLOIS :  
dont 28 enseignants  
chercheurs (33%)
- 78.7 ETP
- Dotation théorique : 24 960 H
- Potentiel : 23 332 H

Pour mémoire depuis 1/01/2008 : - 5 emplois

Redéploiement UFC : - 4 PRCE

Restitution MEN : - 3 INST.

Redéploiement vers IUFM : + 2 MCF

# PERSONNEL BIATOS

- 75.5 EMPLOIS
  - dont 21.5 filière ASU
  - 42.5 filière ITRF
  - 4 postes gagés
  - 7.5 contractuels
- 73.2 ETP
- 7% catégorie A, 16% B

# MOYENS FINANCIERS 2011: 1 743 576€

- Dotation UFC : 973 216€  
(56%)
- Ressources propres : 770 360€

# DEPENSES 1 743 576

- Frais de personnel 233 808 €
- Fonctionnement 1 426 768 €
- Investissement 83 000 €  
dont crédits pédagogiques  
492 850 € (28%)

## Ressources propres (détail)

- DI : 45 000 €
- Prestations de service : 117 600 €
- Loyers, tickets repas : 294 200 €
- FC ministère : 50 000 €
- Conseils généraux : 195 420 €
- CNASEA : 15 140 €
- Autres organismes : 53 000 €

## Etats de service

		ETP	dot. Théorique	Potentiel
AMMAR KODJA	MCF	1,0	192	192
BERTHELOT	PRAG	1,0	384	256
BERTHET	PRCE	1,0	384	384
BILLOT	PLP	1,0	384	384
BILY	PREC	1,0	384	384
BLOCHS	PRAG	1,0	384	384
BLONDEAU	PRCE	0,5	192	192
BOLARD MOULIN	PRCE	1,0	384	324
BON	MCF 80%	0,8	192	153,6
BOURDON	PRCE	0,5	192	192
BOUYGUES	MCF	1,0	192	192
BRINGOUT	EPS	0,5	192	192
CAILLE CATIN	MCF	1,0	192	192
CHAMBON	PRCE	1,0	384	384
CHRISTOPHE	PRCE	1,0	384	384
CLERC	PRAG	1,0	384	384
COTTET EMARD	PRAG	1,0	384	128
CREPIN OBERT	PRAG	1,0	384	192
DEGOTT	MCF	1,0	192	192
DESPRES	MCF	1,0	192	192
DIOT	PRAG	0,5	192	192
DORNIER	PRAG	1,0	384	384
DROUHOT	PRCE	1,0	384	384
DUBREUCQ	MCF	1,0	192	192
DUBREUCQ	PRAG	1,0	384	384
ELACHMAWI	PRAG 50%	0,5	192	192
ESTAVOYER	PRCE 50%	0,5	192	192
FORT		0,5	192	192
FALLOT	PRCE	1,0	384	384
FATIN ROUGE	MCF	1,0	192	192
FIEVET	PR	1,0	192	192
GILBERT	PRCE DOC	0,5	192	192
GIROD	PRCE	1,0	384	384
GRAVIER	PRAG EPS	1,0	384	384
GUYON	PRCE	1,0	384	384
HOUSSAIS	MCF	1,0	192	96
KAPALA	PRAG	1,0	384	192
KNITTEL	MCF	1,0	192	192
KRUGER	MCF	1,0	192	192
LANCON	CERT	1,0	384	384
LASNE	PRCE	1,0	384	384
LE BORGNE	MCF	1,0	192	192
LECLERCQ	MCF	1,0	192	192
LECROART	MCF	1,0	192	192
LEDRAPIER	PRCE	1,0	384	384
LEVAIN AUBEL	PRCE	0,5	192	192
LEVAIN	MCF	1,0	192	192
LONCHAMPT	PRCE	1,0	384	384
MAGNET	MCF 80%	0,8	192	153,6
MAILLARD	PRCE	1,0	384	384
MARCEL	PRAG	1,0	384	256
METTETAL	CERT	1,0	384	384

MEYER	PRCE	0,8	384	307,2
MIGEOT ALVARAD	MCF	1,0	192	192
MONET	PRCE	1,0	384	384
MONTACLAIR A	MCF	1,0	192	192
MONTACLAIR F	PRAG	1,0	384	384
MONTORNES	PRCE	1,0	384	384
MORCRETTE	PRCE	1,0	384	384
MOULY	MCF	1,0	192	192
MOUREY	PRAG	1,0	384	384
NALLET	PRCE	1,0	384	384
OURIACHI	PRAG	1,0	384	384
PASTEUR	PRCE	1,0	384	384
PERROT	PRCE 50%	1,0	192	192
PICARD	PU	1,0	192	192
PINGUE	MCF	1,0	192	192
PORCHY	PRCE	1,0	384	128
RAZAFISON	MCF	1,0	192	192
RIPORTELLA	MCF	1,0	192	192
ROUBIN	PRCE	1,0	384	384
RUBIN	PRAG	1,0	384	384
SCHEPENS	PRCE	1,0	384	384
SIMARD	MCF 80%	0,8	192	153,6
SIMON	PRAG	1,0	384	384
STATHOPOULOS	PRAG	1,0	384	384
STATIUS	MCF	1,0	192	64
STATIUS	PRAG	1,0	384	384
SZWAJA	PRAG	1,0	384	384
TISSIER	PEGC	1,0	384	384
TUFEL	PRAG	1,0	384	384
VRAC	MCF	1,0	192	192
WALLIAN	PU	1,0	192	192
WIDMAIER	PRAG	1,0	384	384

84

EMPLOIS

**78,7**

**24960**

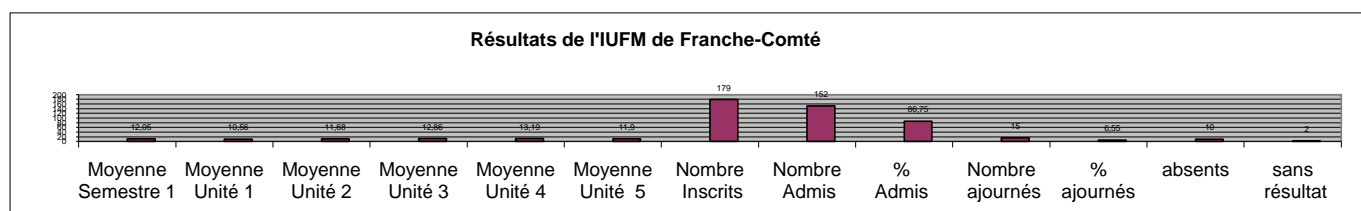
**23332**

<b>Personnels BIATOS 2010/2011</b>						
<b>FILIERE ASU</b>		<b>EMPLOI</b>	<b>ETP</b>			<b>2007</b>
	ADAENES	1	1			1
	AAENES	4	4	suppression poste Louvrier		6
	SAENES	8,5	8,5	Oudotte 50% DRH, y compris poste échange cat A ex. Petitjean)		8
	ADJOINTS	8	7,4	Forno (MDE), Vuillemenot (AC), Duquet (suppression Lons)		12
		21,5	20,9			27
<b>FILIERE ITRF</b>						
	IGE	0	0	Gharbi		1
	ASI	0,5	0,5	Bouthenot, Jacob CRI		2
	TECH	4	4	Brocard physique chimie UFR ST		5
	ADJOINT	38	36,3	suppression Bressand		39
		42,5	40,8			47
<b>POSTES GAGES</b>						
		4	4			5
		68	65,7			79
						-12,60%
<b>CONTRACTUELS</b>						
	UB 999/921	2	2	Rinderknecht et Scamps		
	UB 918	5,5	5,5	Raveski		
		7,5	7,5	Maugey		
				Girod		
<b>TOTAL</b>		<b>75,5</b>	<b>73,2</b>	Fusis		
				Guelle 0,5		
				Gabriel robez		
				postes Rebetez IGE et Nichini MAG gérés par SCD		
				Donjon Lons poste contractuel financé par CG39		

## ANNEXE II

### STATISTIQUES EXAMENS SEMESTRE 1 MASTER 1 MEEF spécialité 1

	Moyenne Semestre 1	Moyenne Unité 1	Moyenne Unité 2	Moyenne Unité 3	Moyenne Unité 4	Moyenne Unité 5	Nombre Inscrits	Nombre Admis	% Admis	Nombre ajournés	% ajourné	absents	sans résultat
<b>TOTAL</b>	<b>12,05</b>	<b>10,56</b>	<b>11,68</b>	<b>12,86</b>	<b>13,19</b>	<b>11,9</b>	<b>179</b>	<b>152</b>	<b>86,75</b>	<b>15</b>	<b>6,55</b>	<b>10</b>	<b>2</b>

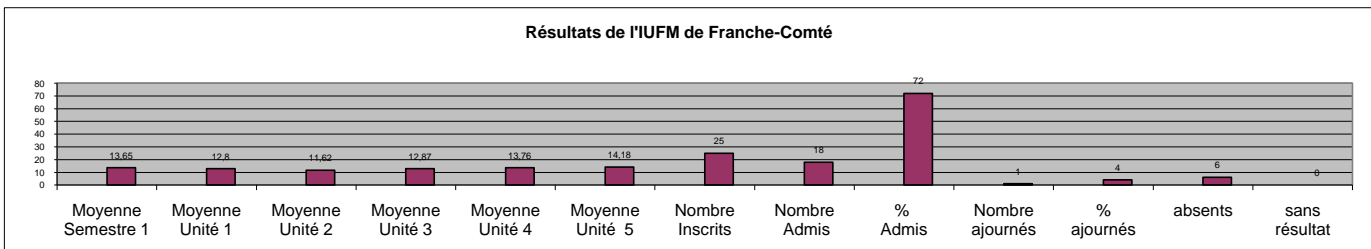


# ANNEXE III

## STATISTIQUES EXAMENS SEMESTRE 1 MASTER 1 MEEF Spécialité 2

	Moyenne Semestre 1	Moyenne Unité 1	Moyenne Unité 2	Moyenne Unité 3	Moyenne Unité 4	Moyenne Unité 5	Nombre Inscrits	Nombre Admis	% Admis	Nombre ajournés	% ajournés	absents	sans résultat
<b>Besançon</b>	13,65	12,8	11,62	12,87	13,76	14,18	25	18	72	1	4	6	0

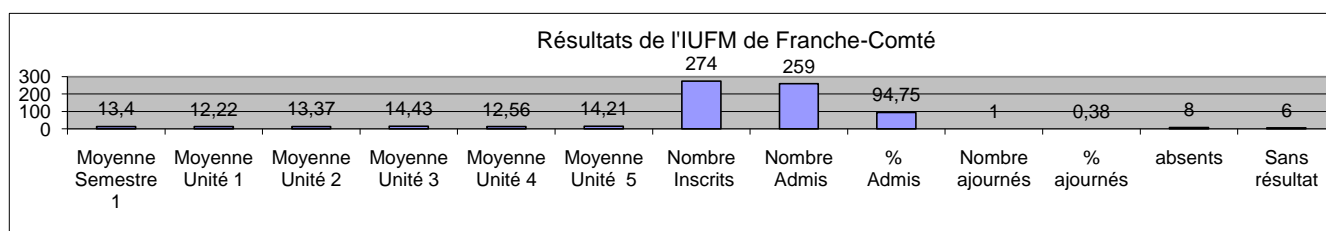
Résultats de l'IUFM de Franche-Comté



# ANNEXE IV

## STATISTIQUES EXAMENS SEMESTRE 3 MASTER 2 MEEF Spécialité 1

	Moyenne Semestre 1	Moyenne Unité 1	Moyenne Unité 2	Moyenne Unité 3	Moyenne Unité 4	Moyenne Unité 5	Nombre Inscrits	Nombre Admis	% Admis	Nombre ajournés	% ajournés	absents	Sans résultat
<b>TOTAL</b>	13,4	12,22	13,37	14,43	12,56	14,21	274	259	94,75	1	0,38	8	6



## ANNEXE V

### STATISTIQUES EXAMENS SEMESTRE 3 MASTER 2 MEEF Spécialité 2

	Semestre 1	Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5	Nombre Inscrits	Nombre Admis	% Admis	Nombre et % ajournés	absents	Sans résultat
Besançon	13,72	13,42	12,31	13,59	13,64	15,08	24	21	87,5	0	3	0

